

Communiqué de presse

30/10/2017



Le Président de l'ALEFPA, Michel CARON, inaugure le Pôle Médico-Social Maxime LAOPE à Piton St LEU (974), le jeudi 9 novembre à 17H en présence de Bruno DOMEN Maire de St Leu, Gilles TRAIMOND, Sous-Préfet chargé de la cohésion sociale et de la jeunesse, de la famille de Maxime LAOPE et de nombreux invités (partenaires, familles des usagers, etc.).

Regroupant 3 établissements sur le site de Piton Saint leu et un établissement délocalisé (IMPRO à la Saline) le pôle médico-social Maxime LAOPE se veut être un lieu adapté ayant pour objectif d'offrir à des usagers âgés de 14 à 60 ans en situation de handicap, un cadre épanouissant et sécurisant avec pour objectif de les inclure, in fine, dans notre société. L'inclusion sociale, scolaire, professionnelle demeurant les piliers du projet associatif de l'ALEFPA et fait l'objet d'une véritable philosophie en matière d'accompagnement.

Les 3 nouveaux établissements qui seront inaugurés ce jeudi 9 novembre sont :

- ✧ Le Foyer Accueil Occupationnel / Le Foyer de Vie : ayant respectivement une capacité de 20 places pour le premier et 10 pour le deuxième, ils offrent un accompagnement adapté à des usagers, présentant principalement des déficiences intellectuelles, en terme éducatif, psychologique, culturel, sportif et de loisirs. L'objectif de ce Foyer étant de les amener vers une certaine autonomie et faire en sorte que ces personnes puissent être partie prenante de leur vie citoyenne.
- ✧ Le Foyer d'Hébergement : doté de chambres individuelles meublées dans un bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite, il accueillera 10 bénéficiaires. Ce lieu est un véritable

Ces établissements conçus avec la volonté de proposer un véritable cadre adapté à l'épanouissement, aux apprentissages et à l'autonomisation des personnes veut un lieu ouvert vers l'extérieur et s'implante parfaitement sur le site de la ZAC portail.

Cette construction a été cofinancée par le Conseil Départemental (492 000€00) et le FEDER (1 148 000€00) soit un montant global de 1 640 000€00.

Contact presse :

Mandy BOVE
0262 44 56 20
rtga@alefpa.asso.fr
Ci-joint :

Programme de l'inauguration

Carte des établissements sur l'île de La Réunion



Programme de l'inauguration :

17H00 : Accueil des invités

17H15 : Visite des établissements

18H00 : Discours d'inauguration

18H45 : Plantation d'un pied de « Bois de chenilles* » (Volkameria Heterophylla)

Coupe du ruban d'inauguration.

19H00 : Apéritif dinatoire et concert, se produiront :

- Band Laope

Ainsi que 2 groupes composés des usagers d'établissement ALEFPA :

- Batuk'Ilya (Impro Marie CAZE)
- Saki ariv (FH pôle Gernez Rieux)

****Offert par le Conservatoire Botanique National de Mascarin: originaire de St Leu, c'est une espèce endémique de la Réunion & Maurice, espèce menacée et protégée au titre de l'arrêté ministériel du 6 février 1987.***

L'ALEFPA à la Réunion c'est :

38 établissements

+800 salariés



Ile de La Réunion (974)
Etablissements ALEFPA

